



# Le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones

Conseil de peuples autochtones du Nouveau-Brunswick

320, rue St. Marys, Fredericton, NB E3A 2S4

Tél. : 506-458-8422 Sans frais : 1-800-442-9789 Fax : 506-451-6138

*Répondre aux besoins en emplois de la communauté autochtone hors réserve*

## Les employeurs et le programme d'emploi d'été pour étudiants 2020

Le *Programme d'emploi d'été pour étudiants* du *CPANB-FCEA* approche à grands pas! Tous les ans, le service de la FCEA offre aux étudiants la possibilité de faire une demande d'emploi d'été. On encourage les demandes d'étudiants qui veulent acquérir des nouvelles compétences et une précieuse expérience de travail et de vie. Les employeurs désireux d'accueillir des étudiants pour l'été peuvent eux aussi déposer une demande. Les étudiants et les employeurs peuvent communiquer avec nos bureaux pour qu'on leur envoie par la poste ou par fax le formulaire qui convient. N'oubliez pas de préciser si vous voulez le formulaire d'étudiant ou d'employeur. La date limite pour dépôt des demandes est le **24 avril 2020 à 16 h 30.**

Critères rattachés aux possibilités d'emploi d'été pour les étudiants :

- L'employeur doit assurer à l'étudiant ou à l'étudiante un milieu de travail sûr.
- Seuls les Autochtones vivant hors réserve au Nouveau-Brunswick et âgés de 16 à 30 ans au moment de la période d'emploi (été 2020) peuvent faire l'objet d'un placement d'été.
- Au cours de l'emploi d'été, les étudiants doivent être supervisés sur les lieux de travail par l'employeur ou par un membre du personnel désigné et déjà en poste.
- Tout problème qui survient en cours du placement doit être immédiatement signalé à la FCEA.
- La priorité est accordée aux étudiants inscrits à des études postsecondaires.
- Pour être étudiée, la demande d'emploi de l'étudiant ou de l'étudiante doit être accompagnée de son CV.
- Toute demande doit aussi être accompagnée d'une preuve d'inscription scolaire actuelle et à l'automne 2020.
- On s'efforce de placer les étudiants dans des organisations où ils feront l'acquisition de compétences utiles ou liées à leur formation ou à leurs objectifs de carrière.
- On s'efforce de placer les étudiants dans des organisations soit à but non lucratif, soit à vocation communautaire, soit qui aident à fournir des services valables à la communauté.

**LES DEMANDES REMPLIES DOIVENT PARVENIR AU CPANB-SFCEA AU PLUS TARD À 16 H 30 LE 24 AVRIL 2020. LES DEMANDES DES ÉTUDIANTS DOIVENT CONTENIR UN CV ET UNE PREUVE D'INSCRIPTION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE EN COURS ET POUR L'AUTOMNE 2020. SI CES RENSEIGNEMENTS SONT ABSENTS, LA DEMANDE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.**

# FORMULAIRE EMPLOYEUR



## Le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones

Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick

320, rue St. Marys, Fredericton, NB E3A 2S4

Tél. : 506-458-8422 Sans frais : 1-800-442-9789 Fax : 506-451-6138

www.nbapc.org

### Formulaire pour employeur – possibilité d'emploi d'été pour étudiant

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Personne-ressource : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Site web : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Lucratif/non lucratif : Oui/Non

Description des services offerts par l'entreprise à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour l'été :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Description des fonctions, tâches, etc. du poste offert comme emploi d'été :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Description des compétences et qualités requises pour ce poste :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Raison pour laquelle l'entreprise a besoin d'aide financière pour l'embauche d'un(e) étudiant(e) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date de début le plus tôt :

Date de début la plus tardive :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nombre d'étudiantes ou d'étudiants demandé : \_\_\_\_\_

Pourcentage du salaire étudiant que l'entreprise peut contribuer : \_\_\_\_\_ %

\_\_\_\_\_  
Signature de l'employeur demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du conseiller en emploi

\_\_\_\_\_  
Date

**Les étudiants que l'employeur peut embaucher dans le cadre de ce programme d'emploi d'été sont des Autochtones vivant hors réserve au Nouveau-Brunswick, âgés de 16 à 30 ans au moment du placement, qui fréquenteront une école ou suivront une formation à l'automne. Toute demande incomplète sera refusée.**

**DATE LIMITE : 24 avril 2020 à 16 h 30**